

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

---

De la commune de GOLFECH  
Séance du Vendredi 10 Juillet 2020  
Date de la convocation : 06/07/2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à dix sept heure, le Conseil Municipal de la commune de Golfech, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr BENOIT Pascal, maire.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

Présents :

ARNOSTI Sylvie, BENOIT Pascal, BOCQUILLON Patrice, BRAS Lilian, CAVEREAU Gilles, CHARPENTIER Pierrette, CLICQUE Jean-Luc, DELAS Patrick, DEPASSE André, ISSANES Alain, MIRAUCOURT Laetitia, MOYSSET Marjorie, ROUSTIT Damien.

Procuration : CALERA Marie-Céline à DELAS Patrick

Absent :

Néant.

Secrétaire de séance : Marjorie MOYSSET

---

Objet : Election des membres de la CCID

Monsieur le Maire explique qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, et en référence à l'article 1650-1 du code général des impôts, il convient d'instituer une commission communale des impôts directs (CCID), qui statuera pendant toute la durée du mandat.

Pour établir cette commission composée de 7 membres (le maire ou son adjoint délégué et 6 commissaires) le conseil municipal doit proposer une liste de 24 contribuables parmi lesquels la direction générale des finances publiques sélectionnera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**-Etablit la liste de proposition suivante :**

**Commissaires titulaires** : NOGUES René, GALISSAIRE Jean-Paul, CAVEREAU Gilles, FRANCOIS Pierre, LODETTI Eric, CAT Daniel, LAMIRE Sylvianne, DELPECH Gisèle, CALERA Marie-Céline, DUBRAY Léopold, VERVEY Stéphane, DELAS Patrick

**Commissaires suppléants** : DEPASSE André, CHARPENTIER Pierrette, LARROQUE François, LONGERE Carole, DUCOMMET Emilie, ISSANES Alain, BOYER Magali, PINTO Virginie, CANCEL Didier, VILAIN Nelly, CASASSA-VIGNA Jean-Michel, BELLIN Francis.

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

BENOIT Pascal, Maire de GOLFECH